



## Démission pendant arrêt de travail

Par **zabou88**, le **21/03/2011** à **13:24**

Bonjour,

Je suis en accident du travail depuis le 07/02 ce jusqu'au 02/04. J'aurai voulu savoir s'il était possible de donner sa démission pendant cette période?

Trop de chose ne vont pas dans ma société, frais de route, pas de complément salaire accident de travail et je viens d'apprendre qu'il n'y a pas de convention collective mais que nous sommes sous le régime pur et dur de la législation du travail, chose que l'on ne sait pas sauf en cas de problèmes.

Je vous en remercie par avance.

Mme FRESNEAU.I

Par **P.M.**, le **21/03/2011** à **16:42**

Bonjour,

Vous avez la possibilité de démissionner par lettre recommandée avec AR et l'arrêt de travail couvrira tout ou partie du préavis sans donc en repousser le terme...